

## LES TEMPS CHANGENT

Bienvenue à la première édition de la version renouvelée de notre infolettre *Les temps changent*, traitant de justice sociale. Vous vous rappelez peut-être que cette infolettre était publiée quatre fois par année. La nouvelle édition sera publiée dix fois par année, avec un contenu plus bref. Chacune de nos cinq régions disposera d'un numéro pour publier des nouvelles concernant la justice sociale et les cinq autres numéros seront dédiés à des thèmes ou enjeux spécifiques. Le numéro de février comprendra un calendrier détaillé des éditions à venir, précisant le mois de publication pour chaque région ainsi que les thèmes abordés. Nous vous encourageons à émettre vos commentaires sur la justice sociale et les différents articles publiés dans *Les temps changent*.

Les numéros de février et octobre du Vincenpaul seront également consacrés à la justice sociale. Le site web national ne publie pour le moment que la page Facebook, mais il y aura des publications provenant de diverses sources, incluant la justice sociale. Nous sommes emballés par tous ces changements, car les besoins sont grands en matière d'éducation et d'information de nos membres sur les enjeux de justice sociale et sur l'importance pour notre Société de multiplier les efforts en faveur de la justice sociale.

J'aimerais inviter les conseils et conférences qui ne l'ont pas déjà fait à inscrire la justice sociale à l'ordre du jour de toutes leurs réunions en 2019, en plus de nommer un ou plusieurs membres à titre de représentant de justice sociale. N'oubliez pas que vous pouvez faire appel au *Guide sur la justice sociale* que vous trouverez dans le site web de la Société ([www.ssvp.ca](http://www.ssvp.ca)). Il s'agit d'une ressource très utile pour quiconque accepte d'œuvrer en tant que représentant de justice sociale au sein de son conseil ou sa conférence.

Un des documents annexés au *Guide* est *Dix principes de l'enseignement social catholique* :  
Dignité humaine – Bien commun – Respect de la vie - Association - Solidarité - Intendance –  
Égalité humaine – Protection préférentielle des pauvres - Participation - Subsidiarité.  
Ces dix principes sont des sujets de choix à discuter lors de vos réunions de conseil ou conférence.  
En quoi sont-ils reliés aux besoins actuels des personnes vivant dans la pauvreté?

Si je devais nommer les deux sujets que je priorise, ce serait la dignité humaine, auquel tout être humain a droit, et le bien commun, qui signifie simplement qu'en travaillant dans une perspective holistique et en ayant à cœur le bien-être de tous, nous aidons le Canada à devenir une société juste pour tous.

J'aimerais aussi rappeler à tous quels sont les principaux domaines d'intervention qui font partie du spectre de la justice sociale :

- La prise de position, par laquelle nous aidons nos voisins dans le besoin à exprimer leurs besoins et, lorsque nécessaire, à mieux faire entendre leur voix.
- Le changement systémique, lequel cherche à modifier les systèmes actuels qui font obstacle à ceux que nous servons. Nous devons aussi nous rappeler que plusieurs d'entre nous devons être prêts à transformer nos attitudes envers la pauvreté et ceux qui en souffrent.
- La justice réparatrice (ministère en milieu carcéral) fait partie de la justice sociale en raison des multiples conséquences que peut avoir la justice pénale sur les contrevenants, leurs victimes et leurs familles respectives.

- La vie des peuples autochtones est un domaine d'intérêt important, particulièrement associé à notre foi catholique, à travers l'histoire de notre Église avec les peuples autochtones. Nous avons beaucoup à apprendre sur l'histoire, la culture et les traditions de foi des Premières Nations.
- Les changements environnementaux occupent une place prépondérante dans le monde d'aujourd'hui et affectent directement l'enjeu de la pauvreté. Je vous invite à lire l'énoncé de position à ce sujet, publié dans notre site web national.

La subsidiarité, l'un des dix principes de l'enseignement social de l'Église, est un élément dont nous traitons dans notre Règle. En même temps que nous aspirons à faciliter la prise de décision et les actions conséquentes au niveau de la base partout dans notre Société, nous devons également donner aux membres de la base la possibilité d'exprimer leurs opinions, préoccupations et commentaires. Cela est d'autant plus réel quand il s'agit de justice sociale. Nous devons connaître vos vues, à tous les niveaux. Le comité national de justice sociale apprécie toujours recevoir vos commentaires. Bien que plusieurs enjeux tels que le logement abordable, l'assurance-médicaments, la pauvreté infantile, le salaire minimum, l'itinérance et tant d'autres soient traités à l'échelle nationale, ils sont néanmoins bien présents, sous diverses formes, à l'échelle communautaire. De plus, certains enjeux locaux sont tout aussi importants pour nos membres au sein de leur communauté. Nous désirons vous entendre à propos de tous ces enjeux et nous pourrions peut-être aussi fournir ressources et soutien utiles à vos actions locales de justice sociale.

En conclusion, j'espère sincèrement que vous prendrez plaisir à lire les prochains numéros de *Les temps changent* et que, si vous n'êtes pas encore actifs en matière de justice sociale, vous en ferez la promotion et encouragerez votre conseil ou conférence à porter attention à cette lacune au niveau du service.

Sincèrement,

*Jim Paddon, président  
Comité national de justice sociale  
Société de Saint-Vincent de Paul*